



Société à Capital Public au capital de 1 500 000 000 F CFA  
Créée par Décret N°71/DF/95 1<sup>er</sup> mars 1971 et transformée par Décret N°2019/205 du 24 Avril 2019

Public Limited Company (Ltd.) with a capital of CFA Francs 1,500,000,000  
Created by Decree N°71/DF/95 of March 1, 1971 and transformed into a Public Limited Company by Decree N°2019/205 of April 24, 2019

## DÉCISION N° 07/2025/MAGZI SA/DG/CT2/SIGAM/SEC

Portant attribution du Marché pour l'exécution des travaux de construction de 500 ml de caniveaux bétonnés dans la zone industrielle de Koumé-Bonis à Bertoua

### LE DIRECTEUR GENERAL DE LA MAGZI

VU la Constitution ;  
VU la Loi n° 2017/011 du 12 juillet 2017 portant statut général des Entreprises Publiques ;  
VU le Décret n° 2019/205 du 24 avril 2019 portant transformation en société à capital public de la Mission d'Aménagement et de Gestion des Zones Industrielles ;  
VU le Décret n° 2019/206 du 24 avril 2019 portant approbation des statuts de la Mission d'Aménagement et de Gestion des Zones Industrielles ;  
VU le Décret n° 2018/855 du 12 juin 2018 fixant les règles communes applicables aux marchés des entreprises publiques ;  
VU la résolution n° 008/11/2019/MAGZI/CA du 27 novembre 2019 donnant délégation des pouvoirs au Président du Conseil d'Administration pour la désignation des Présidents et les membres de la Commission Interne de Passation des Marchés et du Comité d'Arbitrage de l'Examen des recours ;  
VU la résolution n° 007/11/2019/MAGZI/CA du 27 novembre 2019 portant adoption des textes relatifs à l'organisation et au fonctionnement de la Commission Interne de Passation des Marchés, de la Structure Interne de Gestion Administrative des Marchés et du Comité d'Arbitrage et de Gestion des recours ;  
VU la Décision N° 0018 bis/01/2025/MAGZI/SA/CA/DG/LAA du 30 Janvier 2025 portant désignation du Président, des membres et du secrétaire de la Commission Interne de Passation des Marchés de la MAGZI SA ;  
VU la Décision N° 0018 bis/01/2025/MAGZI/SA/CA/DG/LAA du 30 Janvier 2025 portant désignation du Président, des membres et du secrétaire de la Commission Interne de Passation des Marchés de la MAGZI SA ;  
VU l'Appel d'Offre National Ouvert n° 003/AONO/MAGZI SA/DG/CIPM/2025 du 15 Mai 2025 pour l'exécution des travaux de construction de 500 ml de caniveaux bétonnés dans la zone industrielle de Koumé-Bonis à Bertoua ;  
VU le rapport de la sous-commission d'analyse des offres ;  
VU la lettre portant proposition d'attribution de la CIPM en date du 16 Juin 2025.

### DECIDE :

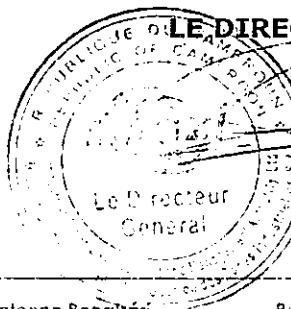
**Article 1er :** Le Groupement Ets JES & YAM - Ets ALMA & CO - YAOUNDE, est attributaire du marché relatif à l'exécution des travaux de construction de 500 ml de caniveaux bétonnés dans la zone industrielle de Koumé-Bonis à Bertoua, objet de l'Appel d'Offres National Ouvert n° 003/AONO/MAGZI SA/DG/CIPM/2025 du 15 Mai 2025 ;

**Article 2 :** Le Mandataire du Groupement Ets JES & YAM - Ets ALMA & CO - YAOUNDE est invité à se présenter à la Direction Générale de la MAGZI (Secrétariat de la Commission Interne de Passation des Marchés) pour l'établissement du marché.

YAOUNDE, LE 02 JUIL 2025

AMPLIATIONS :

- MINMAP
- ARMP



*Christol Georges Manon*

Direction Générale  
B.P. : 1431 Yaoundé  
Tél./Fax : 00 237 243 620 726  
magzicameroun@yahoo.fr  
www.magzicameroun.com

Antenne Yaoundé  
Tél. : 00 237 242 772 443  
Antenne Bassa  
Tél. : 00 237 243 859 583  
Tél. : 00 237 233 373 082

Antenne Bonabéri  
Tél. : 00 237 233 394 085  
Fax : 00 237 233 393 155  
Antenne Ngaoundéré  
Tél./Fax : 00 237 222 251 091

Bureau Mbé  
Tél./Fax : 00 237 233 333 647  
Bureau Bamenda  
B.P. : 378 Bamenda  
Tél. : 00 237 233 363 310

Bureau Garoua  
Tél. : 00 237 242 701 385  
Bureau Bertoua  
Tél. : 00 237 242 721 551

Direction Commerciale  
Tél. : 00 237 242 721 551

MAGZI, au Coeur de l'Industrialisation ! | MAGZI, the Gateway to Industrialisation!